

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 février 2023

## La Société du Grand Paris et la Métropole du Grand Paris lancent la 3<sup>e</sup> édition de l'appel à projets artistiques et culturels « Partage ton Grand Paris »

Remise des projets jusqu'au 13 mars 2023 sur le thème « Vivants voyageurs »

Avec sa thématique « Vivants Voyageurs », la 3<sup>ème</sup> édition de l'appel à projets Partage ton Grand Paris entend soutenir des projets artistiques et culturels intégrant les enjeux de transition écologique. Les projets retenus se déploieront le long du tracé du Grand Paris Express sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris.

L'appels à projets sera clos le 13 mars 2023 et le jury annoncera les projets sélectionnés au mois d'avril 2023, pour un déploiement à partir du mois de mai sur les différents lieux concernés autour des chantiers du Grand Paris Express.



### Correspondances entre art, espaces publics, chantiers, villes et territoires

Lancé par la Société du Grand Paris et la Métropole du Grand Paris, l'appel à projets Partage ton Grand Paris s'inscrit dans une réflexion commune autour de la ville de demain, des nouvelles mobilités et de la révélation des futurs lieux du Grand Paris Express. Cette initiative est à la croisée des relations entre art, espaces publics, chantiers, villes et territoires. Afin de favoriser l'appropriation de ces nouveaux lieux par les habitants et acteurs locaux, l'appel à projets privilégie un regard sensible et critique sur la transformation durable de la ville, mettant en exergue les enjeux de transition écologique pour cette nouvelle édition.

Pour cette 3<sup>e</sup> édition, la Société du Grand Paris et la Métropole du Grand Paris sont accompagnées par le Fonds de dotation du Grand Paris Express, et en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, l'association des directrices et directeurs des affaires culturelles d'Île-de-France, la Coalition pour une écologie culturelle (COAL), l'Olympiade Culturelle de Paris 2024 et l'Établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay.

Le jury attribuera un « coup de cœur » au projet lauréat s'inscrivant au plus près de la thématique de cette édition et répondant au mieux aux critères de gestion de projet éco-responsable. Le projet retenu bénéficiera notamment d'un accompagnement de COAL, association pour une écologie culturelle et d'une aide financière supplémentaire.

### **Conditions d'éligibilité : accessibilité, gratuité, respect de la thématique**

Les projets proposés doivent être en accès libre et gratuit pour le public, tout en respectant la thématique « Vivants Voyageurs » et en encourageant les échanges entre différents types de publics (riverains, ouvriers, collectifs, associations, scolaires, etc.). Autre condition importante, ces projets doivent être réalisables en extérieur, dans l'espace public aux abords du tracé du Grand Paris Express (ex : parcs, jardins, places, parvis, etc.) ou au sein d'une institution partenaire (lieu culturel, bâtiment public, établissement de santé, école, centre social, etc.). Enfin, ils doivent avoir un lien avec les territoires du Grand Paris Express et associer un partenaire public ou privé appartenant aux territoires du Grand Paris.

### **Ouverture à tous les champs de la création (arts visuels ou arts vivants)**

Qu'il s'agisse de théâtre, marionnette, cirque, arts de la rue, danse, musique, lectures, chant, performance, écriture, etc. , les projets peuvent être de différentes natures : ateliers, démonstrations, initiations, performances, installations artistiques, œuvres interactives, dispositifs de réalité immersive...

Un projet peut également être proposé à des stades de conception ou développements différents : nouveau ou encore en cours d'écriture. Enfin, un projet présenté peut avoir une durée variable : présentation en une seule ou plusieurs fois.

### **Comment candidater ?**

Les dossiers doivent être déposés de façon dématérialisée avant le lundi 13 mars 2023 à 12h00 sur le site internet « [Culture Nouveau Métro](#) » ou par mail à l'adresse suivante : [culture@societedugrandparis.fr](mailto:culture@societedugrandparis.fr)

### **Le jury de sélection**

Le jury de cette troisième édition de l'appel à projets Partage ton Grand Paris est composé de :

- **Rémi Babinet**, Fonds de dotation du Grand Paris Express
- **Pierre-Emmanuel Bécherand**, Responsable de l'unité architecture, culture et développement - Société du Grand Paris
- **Thomas Bellorini**, metteur en scène, compositeur, chanteur et chef de chœur
- **Mathilde Charpentier**, Directrice de la communication et des relations publiques - EPA Paris-Saclay
- **Laurence Dupouy-Veyrier**, Vice-présidente en charge des Territoires de l'Association des directeurs des affaires culturelles d'Île-de-France
- **Christine Germain-Donnat**, Directrice du musée de la Chasse et de la nature à Paris
- **Lauranne Germond**, Directrice et co-fondatrice COAL
- **Dominique Hervieu**, Directrice « culture » de Paris 2024
- **Magali Martinelli**, Réseau des musiques actuelles en Île-de-France
- **David Monteau**, Directeur de l'Attractivité, du développement de l'Economie et du Numérique à la Métropole du Grand Paris
- **Laurent Roturier**, Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC)
- **Julie Sanerot**, Directrice de la production et adjointe à la programmation du CENTQUATRE-PARIS
- **Jean-Dominique Secondi**, Responsable du pôle culture et création de la Société du Grand Paris.

Les visuels de projets lauréats de l'édition précédente sont disponibles en cliquant sur le [lien suivant](#).

### À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

### Contacts presse :

Jérémy Huppenoire – [jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr](mailto:jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr) – 06 34 47 16 18

Nathan Krzan – [nathan.krzan@societedugrandparis.fr](mailto:nathan.krzan@societedugrandparis.fr) – 06 03 71 64 21

### À propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1er janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

En savoir plus > [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)



Contact presse : Claire Boucher – [claire.boucher@metropolegrandparis.fr](mailto:claire.boucher@metropolegrandparis.fr) – 07 63 66 47 51



**GRAND PARIS  
EXPRESS**  
FONDS DE DOTATION

### À propos du Fonds de dotation du Grand Paris Express

Le Fonds de dotation du Grand Paris Express a été créé pour permettre aux acteurs privés de soutenir une ambitieuse programmation artistique et culturelle. Ces 200 km de Nouvelles lignes de métro serviront aussi à faire circuler la culture, à l'emmener plus loin et à la faire bouger dans tous les sens. L'art et la culture participent à la construction du Grand Paris, leurs rôles sont complémentaires dès lors qu'il s'agit d'expérimenter, d'innover et de mettre en mouvement ce qui était figé. S'impliquer dans la programmation culturelle autour du futur métro, c'est donner chair au nouveau Paris et inviter les Grands Parisiens à aller à sa découverte. Ainsi, à travers la création artistique, le Fonds de dotation du Grand Paris Express contribue à la réussite du projet du Grand Paris et à réaliser l'un de ses plus beaux objectifs, celui de donner à la France une nouvelle image, l'image d'un pays d'innovation sociale, technologique et écologique.